

vous invite à sa première conférence

L'importance des soutiens et de l'environnement pour personnes déficientes intellectuelles

Le samedi 8 octobre 2022 à 17h30

Programme

- 17h30 Accueil
- 18h00 Conférence et débat
- 19h30 Verre de l'amitié offert pour continuer les discussions – petite restauration vendue sur place

Les intervenants

Agnès d'Arripe



Agnès d'Arripe est docteure en Information et Communication, enseignante-chercheuse au sein de l'équipe HADéPaS (Handicap, Autonomie et Développement de la Participation Sociale) de l'Université Catholique de Lille. Elle s'intéresse aux thématiques du handicap et de l'autonomie en prenant en compte la parole des usagers et des professionnels sur leur vécu. Elle mène des recherches inclusives à visée émancipatoire avec des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Jean Mylonas



Jean Mylonas est auto-représentant au SISAHM, un service d'accompagnement bruxellois pour les personnes en situation de handicap. Il est diplômé du certificat universitaire d'aptitudes à l'intervention pédagogique en duo concernant le handicap mental de l'Université Catholique de Lille et diplômé comme relecteur FALC (Facile à Lire et à Comprendre) avec l'ASBL Inclusion. Jean est également membre du bureau de l'AIRHM qui est une association internationale de recherche sur le Handicap Mental.

Serge Manneback



Serge Manneback est auto-représentant depuis 30 ans. Il a appris à prendre la parole, à se présenter, à parler en son nom et devant un public. Serge travaille comme volontaire pour la traduction en FALC chez Inclusion et avec le SISAHM. Il travaille aussi depuis le 2 janvier 2015 à 4/5ème à la Fédération Wallonie-Bruxelles à Molenbeek. Il est diplômé du certificat universitaire d'aptitudes à l'intervention pédagogique en duo concernant le handicap mental de l'Université Catholique de Lille.

Infos pratiques

Merci de réserver votre place via ce formulaire (nombre de places limités):

<https://tinyurl.com/conferenceautrejardin08102022>

Un don de minimum 5 € par personne sur le compte de l'ASBL confirmera votre participation
Tout dons de plus de 40€ est déductible fiscalement

Numéro de compte de l'ASBL - IBAN (BNP Paribas) : BE71 0018 2298 6169

Merci de mettre le nom des participants en communication

Adresse du jour:

L'Autre Jardin ASBL
Rue de l'arbre de justice, 10
1490 Court-St-Etienne